Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 34 (2004)

Heft: 6

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Micmac au pays des timbrés

Impressum

Editeur

«Générations» société coopérative, sans but lucratif

Directeur d'édition

Jean-Robert Probst jrprobst@magazinegenerations.ch

Secrétariat de rédaction

Mariette Muller-Schertenleib mmuller@magazinegenerations.ch

Rédaction

Bernadette Pidoux bpidoux@magazinegenerations.ch Catherine Prélaz cprelaz@worldcom.ch

Secrétariat

Sylvia Pasquier, Isabelle Bosson, Dominique Rochat

Administration et rédaction

Passage Saint-François 10 Case postale 2633, 1002 Lausanne Tél. 021 321 14 21 Fax 021 321 14 20 Secrétariat ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30

Abonnements

11 numéros par an Fr. 45.— Etranger: prix sur demande

Internet

www.magazinegenerations.ch

Collaborateurs réguliers

Jean-Pierre Baud, Gérard Blanc, Laurence Dispaux, Ariane Geiser, Daniel Grivel, Helvetio Gropetti, Jean-Claude Mercier, Guy Métrailler, Pécub, Françoise de Preux, Jean-Philippe Rapp, Nicole Rohrbach, Skyll, Marian Stepczynski, Jean-Paul de Sury, Annette Wicht, Urs Zeier.

Fondateur

Yves Debraine

Régie des annonces

Publimag SA Contacts: Yves Hautier, Alain Bühner Rue Etraz 4, 1003 Lausanne Tél. 021 321 41 88 Fax 021 321 41 99 lausanne@publimag.ch www.publimag.ch

Concept graphique et PAO

Pierre Maleszewski paopima@worldcom.ch

Impression

Imprimeries Réunies Lausanne s.a. Tirage: 43 000 exemplaires



La publication des bénéfices de La Poste pour 2003 (366 millions) n'a pas soulevé des vagues de protestations. Pourtant, ce chiffre a été obtenu au détriment des usagers. Et c'est là qu'il y a comme un arrière-goût de scandale.

omme tout le monde, vous avez été victime de la restructuration de La Poste. L'affranchissement du courrier a augmenté dans des proportions appréciables et peu appréciées (plus 15%), alors que les prestations ont dangereusement diminué. Le courrier «A» arrive de plus en plus tard et le courrier «B» traîne dans des centres de triage surchargés ou désorganisés. Dans le même temps, de nombreux bureaux de poste de quartier ou de village sont purement et simplement supprimés, alors que d'autres, au cœur des villes vont ouvrir le dimanche (pour concurrencer les églises?).

On ne voudrait pas jouer les trouble-fête devant un résultat financier aussi surprenant qu'indécent, mais au contraire proposer quelques pistes à M. Ulrich Gygi, directeur en chef des facteurs, trieurs et autres employés de La Poste.

Premièrement, il suffirait d'aligner le prix des timbres sur celui des cigarettes pour augmenter les bénéfices. Deuxièmement, il faudrait envisager la fermeture de tous les bureaux de poste qui ne parviennent pas à atteindre un chiffre d'affaires de 100 millions par an. Troisièmement, il s'agirait de licencier la moitié du personnel (les deux tiers ce serait encore mieux) et de remplacer les facteurs par des champions du marathon olympique ou des coureurs cyclistes professionnels. A ce niveau, La Poste pourrait envisager un accord avec l'industrie pharmaceutique pour la distribution de «vitamines» aux nouveaux employés.

Au lieu d'augmenter les horaires de travail, il faudrait au contraire les diminuer de 41 à 21 heures par semaine. Et rémunérer les employés à l'heure (et au minimum syndical si possible!). Voilà, c'est tout pour l'instant. En appliquant ces quelques mesures, M. Gygi pourrait sans doute doubler le bénéfice 2004. Et fermer boutique l'année suivante!

Jean-Robert Probst